

**SYNDICAT MIXTE  
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n° 07/2025

**Séance du 26 mars 2025 – 9h30**

**ADHÉSION À L'ASSOCIATION ACCLIMA TERRA**

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 mars à 9h30, le Comité Syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 17 mars 2025, sous la Présidence de Rémi JUSTINIEN.

Membres présents :

Rémi JUSTINIEN, Margarita SOLA, Élise LAURENT-GUÉGAN, Nathalie COLLARD, Stéphane TRIFILETTI,  
Région Nouvelle Aquitaine ;  
Denis ROUYER, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan  
Alain BURNET, Ville de ROCHEFORT  
Bruno BESSAGUET, UNIMA

Membres excusés :

Joëlle MARIE-REINE SCIARD, Région Nouvelle Aquitaine  
Anne BRACHET, Conseil Départemental de Charente-Maritime (Pouvoir à Rémi JUSTINIEN)  
Thierry LESAUVAGE, Ville de Rochefort (pouvoir à Alain BURNET)

Membres absents :

Jean PROU, Conseil Départemental de Charente-Maritime  
Jean-Claude DESRENTES, Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime

Le Comité Scientifique Régional sur le Changement Climatique, AcclimaTerra est devenu une association depuis juillet 2018. Elle est présidée par le climatologue Hervé Le Treut (Professeur à Sorbonne Université, participant aux cinq premiers rapports du GIEC) et réunit des scientifiques bénévoles provenant des milieux académiques de la région Nouvelle-Aquitaine ainsi que des organismes de recherche.

Il est proposé d'adhérer à cette association. Sa cotisation annuelle pour 2025 est de 10 €. Un représentant doit être désigné.

**Décision du Comité Syndical**

Après délibération, les membres du Comité Syndical décident :

- D'adhérer à l'association Acclima Terra ;
- De désigner Élise LAURENT-GUEGAN pour y représenter le Forum des Marais Atlantiques ;
- D'individualiser les crédits nécessaires ;
- D'autoriser le Président à signer les documents et à conduire les démarches nécessaires.

**Nombre de membres :**

En exercice : 13  
Présents : 8  
Votants : 10

**Votes :**

Pour : 17  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Pour extrait conforme,

Le Président,  
Rémi JUSTINIEN



Le Secrétaire de Séance,  
Alain BURNET



TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE  
DE LÉGALITÉ

Sous le N° 017-251710398-2025 \_\_\_\_

-----

Accusé de Réception Préfecture  
Reçu le : \_\_ / \_\_ / 2025